

Projet de création d'une surface commerciale au Mans - Demande d'examen au cas par cas

Note complémentaire en réponse au courrier de la DREAL du 21/01/2020

(réf : Service SCTEIDEE / Affaire suivie par : Sabrina Voitoux / Objet : 2020-4481)

Le courrier émet la remarque suivante :

« Il est mentionné en page 6 du formulaire Cerfa que le projet entraînera la destruction des espaces verts et des arbres existants, sans précision du nombre d'arbres en question, de leur essence et de leur sensibilité environnementale potentielle ; et ce d'autant qu'il est précisé comme mesure compensatoire la plantation de 30 arbres de haut jet (essences locales), décrites comme permettant de « diversifier les habitats ». Il convient donc de préciser en conséquence si les arbres identifiés comme devant être abattus représentent des habitats d'espèces et lesquelles, le cas échéant. »

Éléments de réponse :

Aujourd'hui, le site présente 9 arbres de haut jet, pointés sur la photo aérienne ci-après.

Le précédent projet prévoyait de tous les supprimer.

Afin de mieux prendre en compte cet aspect, le projet a évolué : la majorité des arbres sont conservés (7 sur 9).

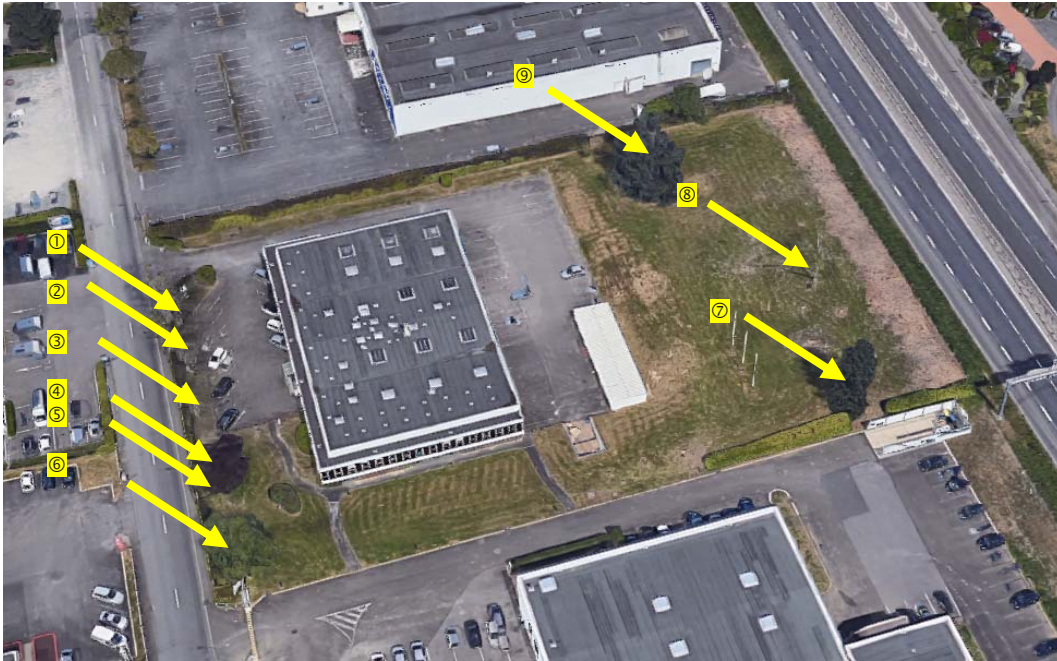
A noter que le nombre de places de stationnement sera réduit : 144 aujourd'hui contre 150 initialement prévues.

Les deux arbres supprimés sont les arbres 8 et 9 sur le plan ci-après, ce sont des essences ornementales respectivement un Chêne rouge d'Amérique (Quercus rubra) et un Cèdre (Cedrus sp).

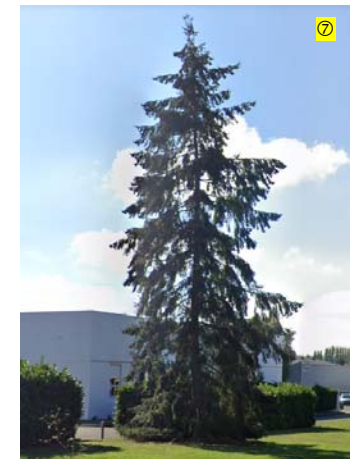
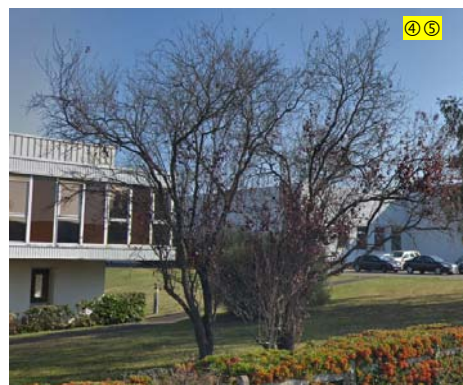
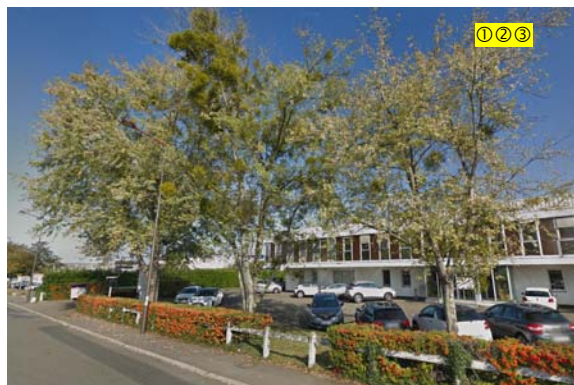
Ce sont des arbres qui peuvent accueillir occasionnellement quelques oiseaux communs (repos) mais qui ne présentent pas d'intérêt particulier. Ils ne sont pas sénescents et n'ont pas un gros diamètre, ne présentent pas de cavités favorables aux chiroptères.

Ces arbres seront abattus hors des périodes de nidification des oiseaux qui va d'avril à juin.

Enfin, le projet prévoit la plantation de 30 nouveaux arbres, tous d'essences locales.



Neuf arbres existants sur le site



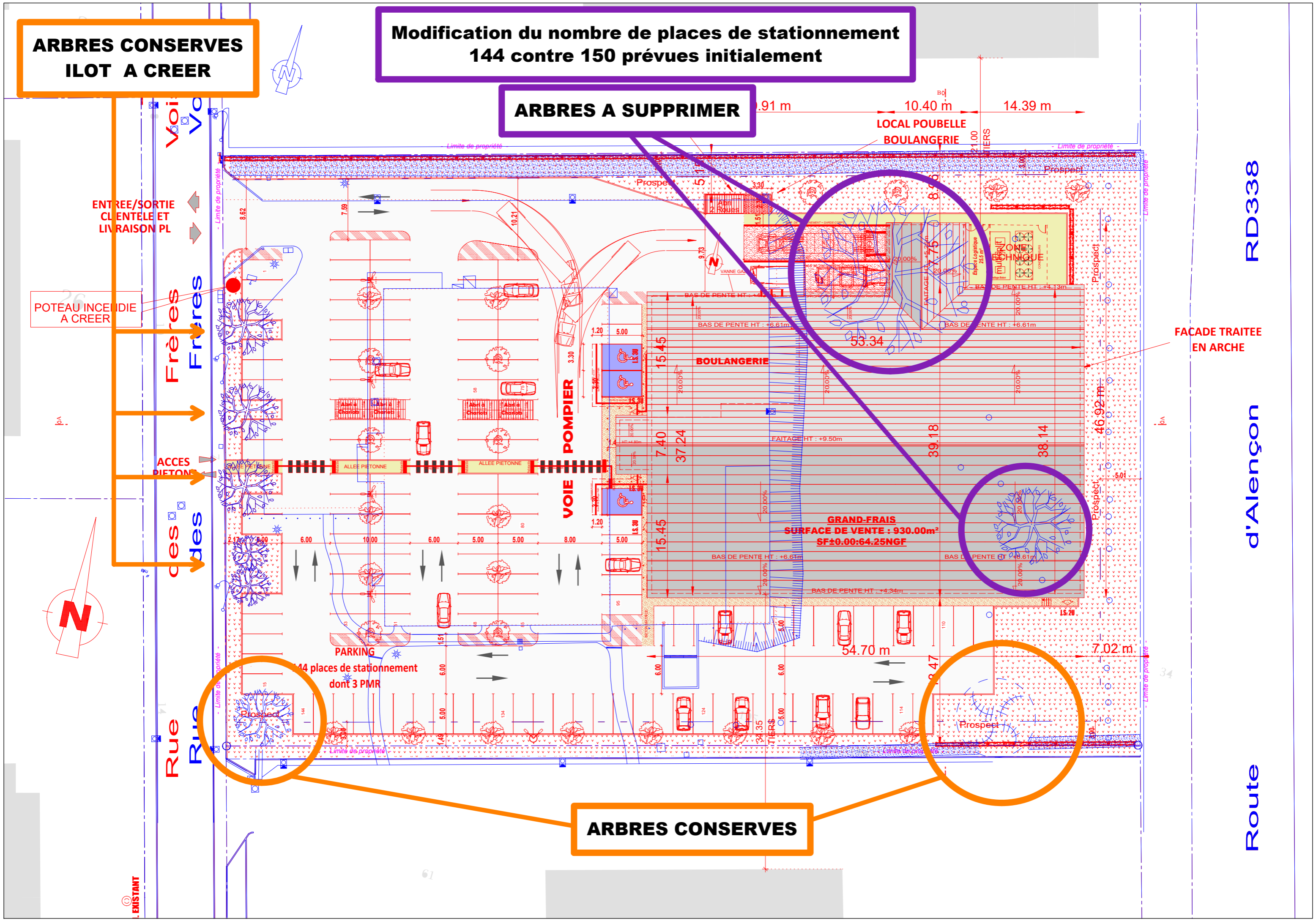
Arbres existants conservés : six feuillus le long de la rue des Frères Voisins et un résineux coté route d'Alençon

**ARBRES CONSERVES
ILOT A CREER**

**Modification du nombre de places de stationnement
144 contre 150 prévues initialement**

ARBRES A SUPPRIMER

ARBRES CONSERVES



RD338

d'Alençon

Route

FAÇADE TRAITÉE EN ARCHE

